

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 6 JUILLET 2023**

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Occitanie

**CHOISIR
L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL**

SOMMAIRE

03

**LE MOUVEMENT ASSOCIATIF
OCCITANIE EN 2022**

13

APPUI AUX ASSOCIATIONS

15

**ANIMATION DES RÉSEAUX DE
PARRAINAGE ET MARRAINAGE POUR
L'EMPLOI**

17

LE PARCOURS ADRESS

21

LE DLA RÉGIONAL

27

PREV'ASSO

VIE ASSOCIATIVE STATUTAIRE 2022

Le Mouvement Associatif Occitanie a pour objet :

- ↳ De faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil au service de l'intérêt général ;
- ↳ De contribuer à promouvoir une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative et d'en être le porte-parole à travers une communication publique
- ↳ De rassembler et défendre les associations qui créent des liens sociaux, développent la citoyenneté participative, luttent contre toutes les discriminations ; qui préservent ces valeurs pour une Europe plus sociale et plus solidaire et qui pro- meuvent la solidarité internationale.
- ↳ D'améliorer l'efficacité des membres par des stratégies ou des plates-formes communes, par le dialogue et/ou la négociation avec les autorités publiques
- ↳ De rechercher une vision prospective de la vie associative autour de ses spécificités citoyennes et gestionnaires.
- ↳ De développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs notamment sur le terrain de l'économie sociale et solidaire.
- ↳ De faciliter les relations avec les services de l'ensemble des autorités publiques en étant un interlocuteur repéré en charge d'orienter les débats vers les acteurs opportuns.

Le Mouvement Associatif Occitanie exerce son activité sur le territoire de la région Occitanie.

Nous nous inscrivons dans le cadre de la charte d'appartenance au Mouvement Associatif. Nous sommes seuls agréés et reconnus comme habilités à représenter le Mouvement Associatif en région dans le respect du protocole d'accord signé en 2014 et renouvelé en 2019 entre nos deux structures.

- ↳ 13 coordinations sectorielles membres en 2022 représentant 70 000 associations locales.
- ↳ 2 représentant-es par coordination sont nommé.es pour participer au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

14 réunions statutaires :

- ↳ 7 réunions de Bureau (en visio les 6 janvier, 7 février, 4 avril, 30 mai, 13 juillet et en présentiel les 8 septembre et 20 octobre).
- ↳ 6 Conseils d'administration (en visio les 17 janvier, 21 avril; en présentiel le 20 juin; en mixte les 19 septembre et 10 novembre).
- ↳ 1 Assemblée Générale ordinaire : 20 juin 2022

L'ÉQUIPE PERMANENTE SALARIÉE

Quelques mouvements ont eu lieu sur cette année 2022 qui a vu se mobiliser une équipe de 11 salarié-es : 10 femmes et 2 hommes dont 6 CDI temps plein, 2 CDI en temps partiel choisi, 1 CDD pour remplacement et 2 alternantes.

Les 11 salarié-es en poste à fin 2022 :

- Benjamin Cayrecastel
- Sandie Dardar
- Elise Denevault
- Sarah Doré
- Erwann Favre
- Sandrine Gadet-Ziade
- Agnès Horrière
- Manon Maguet (arrivée en 2022)
- Maëlle Neuts (arrivée en 2022)
- Laetitia Rognon
- Louise Schalchli (arrivée en 2022)

NOS PARTENAIRES



ACTIVITÉS RÉALISÉES

Représenter les associations dans toutes les instances régionales essentielles pour leur développement

Nous avons assuré la représentation du secteur associatif :

- Au sein de la Cellule régionale de veille Vie Associative. La mise en place de cette cellule avec la DRAJES a permis de mobiliser d'autres services de l'Etat (SGAR, DREETS, DRAC), les services de la Région puis d'autres réseaux de secteurs particulièrement impactés (CRAJEP, CROS, UNAT). Cette cellule mis en place dès le démarrage de la crise Covid s'est tenue plusieurs fois en 2022. Elle a désormais pour objet d'échanger avec l'ensemble des partenaires précités sur les enjeux et réalités de la vie associative régionale.
- Au sein de la cellule préfectorale de crise comprenant l'ensemble des acteurs des filières économiques de la région réunies sous le patronage d'Etienne Guyot, Préfet de Région, et de Carole Delga, Présidente de Région. L'objectif a été de faire remonter les problématiques associatives auprès des services de l'Etat et de la Région. Notre participation a permis de pointer plusieurs sujets problématiques et faciliter leurs résolutions.
- Au sein de la cellule préfectorale de crise énergétique comprenant l'ensemble des acteurs économiques de la région réunis par Etienne Guyot, Préfet de Région afin de faire le point sur les besoins des acteurs, les aides mises en place et les éventuels problèmes de mise en oeuvre ou besoins non couverts.

- Dans les « instances » régionales existantes : CRESS Occitanie, FDVA (Commission Régionale Consultative régionale et collèges départementaux), DLA Régional (Comité d'appui et de pilotage), CESER...
- Lors des événements nationaux et décentralisés, dans les différents temps de travail et autres commissions au niveau du Mouvement Associatif national.
- En répondant aux sollicitations d'intervention sur des événements divers (Forums, AG, Conférences, Mois de l'ESS ou ailleurs en fonction des demandes...)

Faire vivre une éthique de la représentation associative fondée sur nos valeurs de démocratie (non cumul des mandats, renouvellement, diversité), d'engagement désintéressé (bénévolat) et de poursuite de l'intérêt général des associations (diversité des structures représentées -secteurs et tailles),

Être présent dans toutes les nouvelles représentations possibles, tels sont nos objectifs dans le cadre de notre projet d'orientation. Pour cette année 2022, cela donne les éléments suivants :

Auprès de différents partenaires : Services de l'Etat (DREETS, DRAJES), Conseil Régional Occitanie / CESER / Toulouse Métropole / Universités / CRESS / CRGE / Mouvement Associatif National / Ordre des experts comptables LR et MP / Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes LR et MP / IRT / IFMA

- 48 lieux de représentations
- Plus de 350 réunions
- 33 personnes mandatées

CONTRIBUTIONS NATIONALES

Le Mouvement Associatif national est une constituante essentielle de la représentativité des associations sur l'ensemble du territoire et nous y contribuons le plus largement et régulièrement possible que ce soit par l'équipe salariée ou les membres de notre CA.

Nous avons cette année participé à plusieurs temps de travail collectif :

- Participation aux réunions de la Conférence Des Régions,
- Participation au groupe de travail Accompagnement et Territoires, et contribution et co-pilotage de celui dédié aux Têtes De Réseaux.
- Participation à l'Assemblée Générale et aux différents séminaires et temps de réflexion organisés.
- Représentation des Mouvements Associatifs Régionaux au Conseil d'Administration national.

Enfin, il nous semble important de saluer à nouveau le travail réalisé en 2022 par le Mouvement Associatif national pour faire avancer le fait associatif sur l'ensemble du territoire la volonté de renforcement de sa dynamique. Il est important également de noter que les dynamiques régionales sont de plus en plus intégrées aux actions tant techniques que politiques du Mouvement associatif.

Une mobilisation très forte dans une période post crise sanitaire

Au-delà de l'impact la crise sanitaire exceptionnelle que nous avons connue en 2020 et 2021, l'année 2022 a été celle d'un quasi retour à la normale progressif. Toutefois, certaines actions déployées en pleine crise ont été maintenues au regard de leur importance :

- ↳ Participation et alimentation des deux cellules de veille (Vie Associative et préfectorale).
- ↳ Très nombreux échanges avec les services de l'Etat et de la Région pour formaliser les remontées des associations et des problématiques afin de trouver les solutions les plus adaptées.
- ↳ Mobilisation autour des enquêtes associatives développées par Recherches & Solidarités et/ou Le Mouvement associatif pour prendre le pouls des associations de manière plus analytique et statistique.
- ↳ Des outils spécifiques de veille des aides accessibles aux associations régionales ont été mis en place et tenus à jour par l'équipe en lien très étroit avec les services de l'Etat et de la Région.
- ↳ Poursuite de deux dispositifs détaillés plus tard en partenariat avec Toulouse Métropole : un travail spécifique sur le mécénat et le mentorat et le déploiement d'AssoConsult (Accompagnement et conseil rapide sur des questions juridiques, économiques et financières).

20 ANS DE RÉSEAU, ÇA SE FÊTE!

Journée des 20 ans du Mouvement Associatif Occitanie

Fêter nos 20 ans était l'occasion d'incarner l'effervescence du monde associatif, sa pluralité et ses singularités qui ont animé la création des CPCA Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon devenues Mouvement Associatif Occitanie.

Le maître mot de la journée fut l'échange, à la fois entre membres et également avec l'ensemble des associations occitanes présentes.

Elle a permis une prise de recul collective sur les évolutions du secteur sur les 20 dernières années avec comme sujet central, le bénévolat.

Pas moins de 150 personnes se sont réunies, cette forte mobilisation rappelle l'importance des têtes de réseaux associatives et trace les jalons des enjeux collectifs de demain d'autant que les sujets choisis ont permis de nombreux échanges, questionnements et ont nourris des envies d'aller plus loin tant de la part des associations présentes que des collectivités ou des acteurs publics.



Le Mouvement Associatif Occitanie
fête ses 20 ans
le 8 décembre 2022
Programme

9h30 - 10h	Accueil
10h - 12h15	Quelle place pour les réseaux associatifs dans les années à venir ? <i>Rétrospective, interconnaissance, rôle des réseaux dans le paysage associatif, plaidoyer commun...</i>
12h15 - 13h30	Repas
Matinée réservée aux membres du Mouvement Associatif Occitanie	
13h30 - 14h	Accueil
14h - 16h	Conférence gesticulée " Les associations peuvent-elles changer le monde ? " - L'Étincelle
16h15 - 17h30	Ateliers au choix : • Engagement des jeunes: enjeux et réalités • Échange suite à la conférence: Et si les associations pouvaient vraiment changer le monde? • Mobilisation des bénévoles : Témoignages et pistes de réflexion • Associations et collectivités: quelles relations ?
18h	Temps convivial et apéritif dînatoire

Avec le soutien de 

PANA

Nous nous sommes à nouveau investis cette année sur le programme PANA déployé au niveau national entre la Fonda, le Mouvement associatif national et HelloAsso.

Plusieurs visios ont été organisées tant dans la volonté d'échanger avec les structures locales référencées PANA sur leurs enjeux, réalités, besoins et articulations possibles avec d'autres acteurs et dispositifs que pour faciliter et permettre l'échange de pratiques et d'outils dans ces périodes où le numérique devient de plus en plus présent.

DIVERS

Forums régionaux des associations en Occitanie

Déclinaisons régionales du Forum National qui existe depuis 2007 à Paris, ces deux manifestations régionales des associations sont organisées en partenariat avec les Ordres des Experts-Comptables et les Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées.

En accord avec ces derniers nous voulions tenir ce forum en présentiel mais nous avons dû basculer sur du distanciel dans la dernière ligne droite.

L'objectif de ce forum est de permettre à des dirigeants associatifs (qu'ils soient bénévoles ou salarié.es) de pouvoir, s'informer, échanger et trouver des réponses aux questions qu'ils se posent notamment dans cette période très incertaine.

Le forum s'est déroulé sur 5 demi-journées avec 4 ateliers -le bénévolat au cœur de la stratégie associative, prévenir les difficultés dans mon associations, information sur les mises à jour réglementaires et enjeux du financement des associations - et une table ronde.

La table-ronde a été dédiée à la notion de modèle socio-économique, elle a rassemblé 4 partenaires du forum et Mathieu Candas, chargé de mission MSE de la Fédération Nationale des Centres Sociaux, afin de discuter les visions attendues et sensibiliser le plus grand nombre de dirigeants associatifs sur ce sujet.



Au total, ce sont plus de 290 personnes qui se sont inscrites à l'ensemble des moments proposés durant ce forum virtuel.

Une implication dans des travaux de recherche avec l'IFMA

L'IFMA (Institut Français du Monde Associatif) est une association dont l'objet est de permettre d'encourager et faciliter les travaux de recherche sur la matière associative. Elle est ainsi en lien tant avec des chercheurs, des universités, des laboratoires de recherche que des acteurs publics et des réseaux associatifs.

Nous avons ainsi participé à plusieurs temps d'échanges avec l'IFMA mais nous nous sommes plus particulièrement investis sur un Groupe de Travail "Associations et Territoires".



Au-delà des 8 réunions de travail tenues dans l'année réunissant une quinzaine de partenaires à chacune d'entre elles, nous avons également écrit, produit, et échangé de la matière avec les participants et les pilotes de ce chantier.

L'intérêt de ce chantier a été au RDV et devrait donner des suites en 2023 avec des projets de recherches à affiner.

Faire vivre la charte d'engagements réciproques

Signée le 14 février 2014, la deuxième charte des engagements réciproques constitue un renouvellement élargi du cadre de partenariat entre les associations et leurs partenaires. Aux côtés des signataires de la première charte qui sont l'Etat et le Mouvement associatif, les nouveaux signataires sont : l'ARF, l'ADF, l'AMF, l'AMGVF (Association des Maires des Grandes Villes de France), et le RTES (Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire).

La charte appelle de ses vœux des déclinaisons territoriales : tous les échelons sont donc mobilisés. Cette démarche était par ailleurs inscrite dans les objectifs de la Grande Cause Nationale 2014.

Cette charte des engagements réciproques constitue une opportunité pour renforcer le dialogue civil :

- Construire et faire vivre des partenariats durables entre les associations et la commune
- Proposer une déclinaison adaptée aux enjeux et au contexte local de la commune

Les associations sont consubstantiellement des lieux privilégiés de l'élaboration de projets collectifs et d'innovation sociale. Inclusive, elles permettent à chacun de prendre sa part dans l'Intérêt Général et constituent donc des outils au service d'une démocratie exigeante. Dans ces conditions, les associations doivent être soutenues, à la fois pour ce qu'elles font (les projets qu'elles portent), mais aussi pour ce qu'elles sont (leurs projets associatifs).

Nous avons pu ainsi échanger avec les communes de Saint-Jean (31) et du Grau du Roi sur leurs étapes de déploiement et les initiatives que ces deux communes ont prises autour de ces enjeux.

VOTRE CONTACT



Erwann Favre
Délégué régional



erwann.favre@lemouvementassociatif.org 06 86 05 54 62

NOS PARTENAIRES SUR CES ACTIONS



RELATIONS PRESSE ET COMMUNICATION

Une mobilisation très forte liée à la situation post-crise sanitaire et son impact sur les associations

Nous avons également mis à jour et publié le document « Le Saviez-Vous » destiné à vulgariser et valoriser le poids que représente le secteur associatif en région que nous avons adressé à de nombreux acteurs

Nous avons contribué, mis en forme et diffusé les 2 enquêtes « Associations et Covid » travaillées au niveau national afin de prendre le pouls de la situation des associations suite à cette pandémie ainsi que les enquêtes de Recherches & Solidarités.

Notre présence sur les réseaux sociaux ainsi que l'envoi de notre newsletter nous ont permis de toucher grâce à notre communication digitale :

- ↗ 12 500 personnes abonnées sur notre Gazette (newsletter)
- ↗ 920 abonnés sur Twitter (+20 en 2022)
- ↗ 2 200 abonnés sur Facebook (+ 100 en 2022)
- ↗ 1382 abonnés sur linkedin (+350 en 2022)

VOTRE CONTACT



Manon Maguet
Chargée de communication et
plaidoyer



manon.maguet@lemouvementassociatif.org 06 29 66 23 10

LE CESER EN 2022



Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est l'assemblée consultative qui représente les forces vives de la Région auprès du Conseil Régional.

Il est composé de 170 conseillers répartis dans 4 collèges : les représentants des entreprises, les représentants des organisations syndicales de salariés, les représentants des associations et les personnes qualifiées.

Cette année encore c'est Emilie TABERLY, membre du Conseil d'Administration du Mouvement Associatif Occitanie où elle représente le CRAJEP et par ailleurs Déléguée Régionale de l'URHAJ, qui nous représente au CESER.

Pour rappel, elle siège à deux commissions de travail : la commission 1 « aménagement du territoire, politiques environnementales et énergétiques, transport, infrastructures, numériques et logement » et la commission 5 « éducation, formation, emploi, jeunesse et enjeux de société ».

Pour rappel, elle siège à deux commissions de travail : la commission 1 « aménagement du territoire, politiques environnementales et énergétiques, transport, infrastructures, numériques et logement » et la commission 5 « éducation, formation, emploi, jeunesse et enjeux de société ».

Elle est également membre du bureau de cette instance.

La représentante du mouvement associatif a également participé aux réunions de collège 3 du CESER et du groupe association.

Depuis 2021, le groupe association n'a plus d'animation mais les membres du groupe et notamment la représentante du LMAO se sont investis pour assurer des réunions et des échanges au sein du groupe.

AVIS SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET LE BUDGET PRIMITIF

Durant le troisième trimestre 2022, les commissions 1 et 5 ont travaillé à l'avis sur les orientations budgétaires puis à celui relatif au budget primitif de la Région.

La représentante du LMAO a insisté sur l'importance de la prise en compte à bonne hauteur des associations et têtes de réseau. Elle a par ailleurs contribué à l'intervention du groupe associations et acteurs de territoire lors de la présentation des avis en plénière.

Les éléments suivants ont ainsi été relayé :

« Nous soulignons aussi que le Budget Primitif traduit une véritable volonté de la Région de soutenir les associations et une reconnaissance de leur contribution majeure au développement des territoires. Toutefois, ce soutien est moindre par rapport à l'année précédente alors que les associations ont été fortement impactées par la crise sanitaire et font face à une crise du bénévolat, des difficultés importantes de recrutement dans certains secteurs comme l'animation, le travail social ou le tourisme et subissent les impacts de l'explosion des coûts de l'énergie

La région compte plus de 140 000 associations réunissant 1,5 million de bénévoles et 170 000 salariés soit 11 % du secteur privé. Les associations sont partout, dans les villages, les villes, à l'échelle du département ou de la région.

Elles sont une réalité quotidienne pour chacun de nous, des lieux essentiels qui animent un territoire, font vivre le lien social, permettent les rencontres et les échanges. Crèches, maisons de retraite, associations de parents d'élèves, clubs sportifs ou clubs cinéma, logement pour les jeunes, lieux de culture ou de mobilisation militante, les associations développent des activités pour tous et toutes, créent des passerelles entre elles pour inventer de nouvelles façons de faire, permettent l'implication de chacun pour transformer le quotidien.

Dans le contexte actuel de fragilisation et d'inquiétudes accrues du fait des crises multiples, il apparaît plus que jamais essentiel de les soutenir. »

AVIS SUR LES ZONES D'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE :

« zones d'emploi et bassins de vie : quels leviers pour un développement équilibré et une attractivité durable en Occitanie »

Cet avis, dont la construction a occupé l'essentiel du travail de la commission 5 en 2021, a été présenté en plénière début 2022.

La représentante du LMAO a œuvré pour mettre en avant le rôle des associations pour le maintien ou le développement, et la vitalité d'une activité économique et d'une cohésion sociale dans les zones d'emploi d'Occitanie.

Dans les préconisations retenues et présentées, nous pouvons relever :

« Le CESER considère que les associations sont dans les territoires des actrices incontournables du développement local, autant sur le plan des réponses aux besoins sociaux et sociétaux que dans la création d'activités et/ou d'emplois. Il s'agit de favoriser l'initiative associative, libérer la créativité et l'innovation, et permettre l'émergence de projets répondant aux besoins des territoires.

Le soutien aux têtes de réseau associatives semble de même essentiel pour démultiplier les actions et soutenir et accompagner le tissu associatif dans sa capacité à développer ses projets avec agilité en s'adaptant au plus près aux réalités de chaque territoire.

Le CESER préconise de favoriser le véhicule juridique de la subvention via des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs, le mécanisme des appels à projets ou marchés publics n'étant absolument pas sécurisant pour la pérennité de leurs actions et le maintien des partenariats avec la puissance publique.

Le CESER constate que les formes juridiques de l'appel à projet ou du marché public peuvent brider les initiatives et innovations territoriales.

Le CESER propose d'attribuer, par territoire, une « enveloppe de confiance » mobilisable par les associations. Cette enveloppe pourrait être fléchée sur des thématiques identifiées par les décideurs locaux et régionaux comme prioritaires pour le territoire. Les actions ainsi soutenues seraient suivies et évaluées afin d'en déterminer l'opportunité de pérennisation voire d'essaimage.

AVIS SUR LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2022, la commission 5 du CESER a travaillé à un avis relatif au suivi des impacts de la réforme professionnelle qui a notamment vu les Régions être dessaisies de la compétence apprentissage.

La représentante du LMAO a porté, au titre de l'ensemble du collège 3 du CESER, une intervention sur cet avis en plénière. Elle a notamment relevé que « si cette réforme a des effets positifs incontestables, l'objectif est essentiellement tourné vers le quantitatif au détriment du qualitatif. Même si nous ne disposons pas encore de suffisamment de recul pour mener une véritable évaluation de la réforme, on observe d'ores et déjà des effets délétères sur les personnes, notamment les jeunes, des milieux les moins favorisés et ceux issus des territoires plus reculés. Ces mêmes jeunes qui ont subi de plein fouet la crise sanitaire et pour lesquels on observe aujourd'hui une précarisation accrue et une augmentation des problématiques de santé mentale. »

AVIS SUR LE PACTE POUR L'EMBAUCHE

En 2022, la Région Occitanie, au regard des pénuries de main d'œuvre et des difficultés de recrutement rencontrées par de nombreuses entreprises, a lancé des travaux pour l'élaboration d'un pacte pour l'embauche.

Le CESER s'est ainsi saisi de cette question afin de donner un avis sur ce pacte. Notons que l'URIOPSS et l'UDES ont été auditionnés pour la construction de l'avis.

La représentante du LMAO a rédigé, en collaboration avec le bureau et le Directeur du LMAO, une contribution à cet avis.

On peut relever que cette contribution a été entendu, en effet, dans les préconisations retenues dans l'avis, nous pouvons relever :

« Le CESER préconise de développer une politique de soutien aux projets associatifs via des emplois d'utilité sociale (sur le principe du Fonjep ou de Cap'Asso), et notamment que le Conseil régional double le financement Fonjep-État (7 164 € pour un ETP).

Le CESER préconise de soutenir l'action du Mouvement Associatif Occitanie sur Prev'Asso, dispositif visant à limiter la destruction d'emplois et de projets associatifs.

Le CESER préconise d'orienter des transitions professionnelles vers les métiers en tension dont, au premier chef, les métiers des services aux personnes, de la petite enfance à la personne âgée, santé, sanitaire-social et médico-social, par la promotion du dispositif transitions collectives (TransCo).

Le CESER propose de faire reconnaître les métiers de l'éducation populaire comme métiers en tension en les intégrant au Pacte pour l'embauche, car l'éducation populaire est aussi un secteur professionnel.

Le CESER préconise de développer un Contrat de réciprocité entre la Région et les associations de l'éducation populaire qui puisse garantir la mise sur pieds d'un modèle économique et social pérenne.

Ce contrat de réciprocité nécessite un engagement du Conseil régional à sécuriser dans une logique pluriannuelle (6 ans) les moyens alloués aux structures d'Éducation populaire (CPOM, subventions, mise à disposition de locaux, ...).

Le CESER préconise de financer et développer le parrainage et marrainage vers l'emploi (accompagnement de demandeurs d'emploi par des parrains et marraines venant d'horizons différents et complémentaires au Service Public de l'Emploi). »

AVIS SUR LA POLITIQUE REGIONALE DU LOGEMENT

En 2022, la commission 1 du CESER a démarré les travaux et les auditions pour une nouvelle auto - saisine relative à la politique régionale du logement.

La représentante du LMAO ainsi que la représentante de l'Union Sociale pour l'Habitat ont toutes deux été désignées pour être corapporteuses de l'avis.

Il faut noter qu'en raison de contraintes de calendrier et de saisines obligatoires à rendre, les travaux relatifs à cette auto-saisine ont été stoppés et seront repris courant 2023.

AUTRES AVIS

En 2022, les travaux ont également porté sur la construction d'avis sur les différents schémas du Conseil Régional tel que :

- Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et Orientations Professionnelles, où nous pouvons noter la préconisation demandant une meilleure association des têtes de réseau,
- Le Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
- Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs où nous pouvons noter des préconisations en lien avec les vacances pour tous : « Le CESER salue la volonté d'accompagner et de développer les vacances pour tous, classes vertes, classes de découverte... »
- Les Fédérations de jeunesse et d'éducation populaire sont des acteurs incontournables des départs en classe de découverte. Ces départs ont lieu tout au long de l'année hors vacances scolaires, assurant ainsi le maintien de l'emploi dans les structures d'accueil, le lissage et l'amortissement des charges de ces dernières tout au long de l'année.
- Le CESER encourage la Région à reconnaître, mettre en avant et valoriser le rôle de ces structures, tout comme celui primordial des Caisses d'allocations familiales (CAF) pour ce qui concerne l'aide au départ pendant les vacances scolaires.

NOS PARTENAIRES SUR LE CESER



Dans le cadre de ces actions, le CESER propose que la Région aide les structures d'accueil et d'hébergement dans le maintien de la qualité de leur patrimoine (mise aux normes, rénovation, accompagnement par des C.P.O. - Conventions pluriannuelles d'objectifs). Au vu des enjeux sur l'emploi, le tourisme local, l'éducation à la citoyenneté, le CESER suggère que la Région étudie la possibilité de créer une aide au départ en classe de découverte par enfant versée aux fédérations et directement déductible du coût séjour par enfant et valorisé comme tel au niveau des familles.

Par ailleurs, le CESER souhaite que les activités nautiques et de découverte de la mer et du littoral puissent être encouragées permettant ainsi d'une part de soutenir l'activité hors saison estivale des centres de loisirs et autres hébergements de groupe ainsi que des prestataires (clubs de voile, plongée...), et d'autre part de développer l'appartenance au littoral et à la mer de tous les enfants d'Occitanie. »

La commission 1 a quant à elle consacré une partie importante de l'année 2022 à préparer son avis sur la nouvelle convention LIO (ex-convention TER de la SNCF) qui sera présenté courant 2023.

SYNTHÈSE DE LA PARTICIPATION

- Une réunion de 4 à 5 heures (voire une journée en fonction du lieu de tenue des réunions) pour chacune des deux commissions toutes les deux semaines (soit 4 à 5 réunions par mois hors le mois d'août)
- 5 réunions de bureau du CESER (1/2 à 1 journée) par an
- 5 plénières du CESER (1/2 à 1 journée) par an
- Une réunion de collège en amont des plénières (2 à 3 heures)
- Une réunion du groupe association en visio en amont des plénières en visio de 2h

Soit en moyenne 30 à 38 jours de réunions par an, auxquels il faut ajouter les temps consacrés à la préparation des réunions et des différentes contributions et interventions.

1. RAPPEL DU SENS ET / OU DES OBJECTIFS

L'appui aux associations a pour objectif la montée en compétences des responsables associatifs afin de favoriser la pérennisation et le développement des associations.

L'appui technique aux associations et porteur-ses de projet s'appuie sur une dynamique de réseaux et sur la chaîne de l'accompagnement dans une volonté d'articulation et de coopération (Réseaux et fédérations, Parcours ADRESS, Incubateurs d'innovation sociale, DLA, ...).

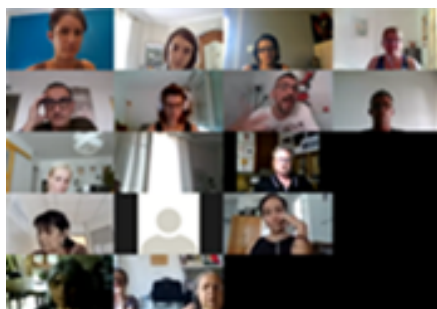
Cette mission se décline sous 3 axes principaux :

- ↳ Informations personnalisée
- ↳ Évènements et réunions d'Information
- ↳ Veille et Communication

Les objectifs fondateurs et communs à ces actions sont la volonté :

- ↳ De mettre en synergie : diffuser le principe de complémentarité et faire sortir les associations de l'isolement face à des problématiques souvent communes,
- ↳ D'identifier les partenaires et acteurs du territoire pour favoriser la meilleure orientation possible,
- ↳ D'informer et conseiller les associations...

Dans le cadre du déploiement de la mesure Guid'Asso, le réseau d'appui aux associations évolue à partir de 2022 pour renforcer le maillage de proximité. Le Mouvement Associatif Occitanie spécialise ses missions d'appui afin de toujours mieux s'articuler avec l'existant.



2. LES CHIFFRES CLÉS

- 468 conseils auprès de 295 associations
- 30% hommes - 70 % femmes
- 39 % bénévoles - 32 % porteurs de projet - 27 % salariés
- 10 gazettes auprès de 12 000 contacts

xx temps collectifs auprès de xx participants :

- 9 ateliers / formations sur le statut associatif, la gouvernance, l'engagement citoyen...
- Le Forum Régional des associations décliné en une table ronde et 4 webinaires
- 4 rencontres Lutte Contre les Discriminations en partenariat avec la Région
- 8 RDV Mensuels à destination des associations des QPV de la métropole de Toulouse

3. LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

Guid'Asso, réseau national d'appui



Le réseau Guid'Asso porte un service de proximité d'appui aux associations, décliné en quatre typologies d'accueil. Il a pour but de rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs.

En 2022, le déploiement du réseau Guid'Asso a commencé en Occitanie. Le Mouvement Associatif assure la mission de co-animation régionale au côté de la DRAJES, tout au long du déploiement.

Déploiement de la démarche

- 15 webinaires ou réunions de présentation de la démarche auprès de différentes typologies d'acteurs (associations et têtes de réseaux, dispositif d'accompagnement, acteurs publics...)
- Co-construction de la démarche au niveau national avec la participation à 5 groupes de travail thématiques
- Accompagnement et mise en réseau de 21 co-animateurs associatifs départementaux

Pilotage et co-animation du réseau

Co-animé à tous les échelons et piloté en gouvernance partagé, le réseau Guid'Asso réunit un écosystème riche d'acteurs.

Des temps d'information, de formation, d'interconnaissance, ont permis de créer un comité stratégique partenarial et une instance technique d'animation regroupant près d'une cinquantaine d'acteurs.



Animation des Points d'Appui au Numérique Associatif

L'appropriation des questions numériques n'est plus une option. Le Mouvement Associatif Occitanie s'emploie à soutenir une dynamique collective autour de la sensibilisation et de la formation aux enjeux numériques.

La crise sanitaire et le changement d'animation locale ont fragilisés le réseau PANA. En 2022, le Mouvement Associatif Occitanie a proposé des temps d'échanges et de montée en compétences aux 54 PANA que compte la région.

- ↳ Un café PANA, temps d'interconnaissance et d'échanges de pratiques
- ↳ Un atelier de montée en compétences sur la RGPD

Prolongation d'AssoConsult



En 2022, le dispositif AssoConsult a pu être prolongé pour un an. 32 associations de Haute Garonne ont bénéficié de consultations.

Destiné à répondre aux questions urgentes des associations employeuses, le dispositif AssoConsult les met en relation gratuitement avec un professionnel du droit et du chiffre. Indispensable pendant la crise sanitaire, ce dispositif reste pertinent dans le contexte actuel. Des échanges avec le pool de partenaires seront lancés en 2023 pour envisager des pistes de maintien.

4. PERSPECTIVES

Enjeux du numérique

En accord avec les associations du programme PANA, il a été convenu d'organiser 3 cafés qui permettent l'échange entre PANA et 2 journées Associations et Numérique avec pour ambition la montée en compétences des acteurs PANA et des acteurs de l'accompagnement des associations.

Guid'Asso, réseau national d'appui

L'expérimentation AVAL, Appui à la Vie Associative Local, renommée Guid'Asso en fin d'année, essaime une nouvelle politique de l'accompagnement associatif. En 2021, le Mouvement Associatif Occitanie s'est impliqué dans un groupe de travail national, sur la mutualisation des ressources, à destination des acteurs de l'appui.



Sarah Doré, Maëlle Neuts
chargées de mission



sarah.dore@lemouvementassociatif.org
maelle.neuts@lemouvementassociatif.org



06 01 80 71 65
06 59 82 84 73

ANIMATION RÉGIONALE DES RÉSEAUX DE PARRAINAGE ET MARRAINAGE POUR L'EMPLOI

1. RAPPEL DU SENS ET / OU DES OBJECTIFS

Le parrainage et marrainage pour l'emploi est une action d'égalité des chances qui met en relation des bénévoles (parrains et marraines en activité ou retraité-es) et des personnes engagées dans une démarche de recherche d'emploi (filleul-es) pour faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi. Le parrainage est mis en œuvre au niveau régional par des structures associatives ou coopératives, conventionnées par la DREETS, garantes du bon fonctionnement de l'action et appuyées par l'Animation régionale des réseaux de parrainage.

L'animation régionale vise à :

- Coordonner le dispositif sur l'ensemble du territoire.
- Professionnaliser les réseaux de parrainage.
- Soutenir l'activité des réseaux.
- Promouvoir le parrainage.
- Suivre l'activité des réseaux et produire un bilan quantitatif et qualitatif du dispositif.

Jusqu'en décembre 2020, l'animation régionale des réseaux de parrainage et marrainage pour l'emploi était portée par le Mouvement Associatif Occitanie et par l'Association Régionale des Missions Locales Occitanie. Depuis début 2021, nous en sommes les seuls porteurs.

2. LES CHIFFRES CLÉS

Les réseaux de parrainage et marrainage :

- 61 réseaux de parrainage et marrainage sur les 13 départements représentés par des associations, missions locales, des comités de bassin d'emploi...
- 26 réseaux majoritairement tournés vers les - 30 ans (dont 23 Missions Locales, l'URHAJ, NQT, Proxité...).
- 35 réseaux tournés vers tous les publics (personnes en situation de handicap, femmes, diplômé-es...).

1400 parrains et marraines bénévoles, dont :

- 86% d'actif-ves
- 49 % issu-es du secteur tertiaire

2790 filleul-es ont bénéficié du parrainage, dont :

- 81% de - de 30 ans
- 45% de résident-es en territoires fragilisés (QPV et ZRR)
- 21% de demandeurs d'emploi depuis plus d'un an
- 59% des filleul-es ont trouvé une solution positive à l'issue de l'accompagnement

Budget de l'année dédié au LMAO:

Financeurs	Total
DREETS service emploi	55 000 €
DREETS service politique de la ville	20 000 €
Conseil Régional	3 000 €
Total	78 000 €

Budget dédié aux réseaux de parrainage et marrainage :
(305 €/parrainage) **775 920€**

3. LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

Un séminaire régional

Une journée de travail régionale a été proposée fin novembre à Montpellier aux réseaux et aux partenaires.

- La DGEFP et l'ANCT sont venues y présenter les premiers résultats de leur évaluation du dispositif
- Des ateliers ont réuni les réseaux et partenaires autour de 4 thématiques
- La journée s'est terminée avec la réunion du comité de pilotage



ANIMATION RÉGIONALE DES RÉSEAUX DE PARRAINAGE ET MARRAINAGE POUR L'EMPLOI

Le parrainage et la création d'activité

Afin d'appuyer les réseaux de parrainage et les parrains et marraines dans l'accompagnement des filleul.es qui souhaitent créer leur activité, une réunion thématique a été proposée avec la participation de plusieurs intervenantes :

- La **BGE** sur : "la création d'activité des personnes sans emploi - leviers et acteurs"
- Les groupements de créateurs des **missions locales** sur : "l'entreprenariat des jeunes"
- La **SCOP Egalitère** sur : "l'entreprenariat des femmes"

Ce temps d'échanges a été capitalisé sous la forme d'un guide à destination des réseaux et des parrains-marraines.



Une semaine du parrainage dans l'Hérault

L'animation régionale a facilité l'organisation d'une semaine d'événements autour du parrainage et marrainage dans le département de l'Hérault. Ces événements ont été coorganisés par les réseaux, en partenariat avec la DDETS, et ont permis de donner plus de visibilité au dispositif sur le territoire.



4. PERSPECTIVES

Les principaux enjeux de l'année à venir résident dans :


- ↳ L'appui en continu des réseaux de parrainage en individuel et collectif.
- ↳ L'appui aux acteurs du parrainage à la mobilisation des publics cibles que sont les habitants des quartiers prioritaires.
- ↳ L'appui à la mobilisation de nouveaux parrains-marraines, notamment les actif-ves, pour qui la crise a recentré les priorités sur leur propre activité.
- ↳ La poursuite du développement des partenariats des acteurs économiques, de l'emploi et de la politique de la ville pour favoriser le lien entre les structures conventionnées et les partenaires du territoire.
- ↳ La réalisation de bilans avec des éléments qualitatifs et quantitatifs ainsi que des éléments d'évolution sur plusieurs années.
- ↳ La poursuite du groupe de travail sur la visibilité du dispositif, avec les animations des régions PACA, BFC et Normandie, en lien avec la DGEFP et l'ANCT dont la volonté est de soutenir et renforcer la promotion et la valorisation du dispositif au niveau national.

PARTENAIRES





Laetitia Rognon
chargée de mission
Animation des réseaux



laetitia.rognon@lemouvementassociatif.org



07 81 01 95 04

1. RAPPEL DU SENS ET / OU DES OBJECTIFS

Dispositif créé en 2012 à l'initiative de Toulouse Métropole, le Parcours ADRESS est un dispositif d'accompagnement à la création d'activités dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Il s'étend désormais également au territoire du Muretain agglomération.

Le Parcours ADRESS accompagne les projets ESS de la formulation du projet à la création de la structure et s'articule avec d'autres dispositifs répondant à des états d'avancement et des besoins différents tels le DLA, Première Brique, Alter-Incub ou la nouvelle offre du Conseil Régional Cité+,

Il rassemble aujourd'hui 44 structures partenaires après 10 ans de fonctionnement.

Les objectifs du Parcours ADRESS sont les suivants :

- **Accueillir, Informer, Orienter et Accompagner** les porteur·es de projets
- **Assurer la coordination et faciliter la coopération** avec et entre les structures partenaires
- **Faire vivre le dispositif** sur l'ensemble du territoire de Toulouse Métropole
- **Communiquer** sur le dispositif auprès des porteur·es de projets, prescripteurs et partenaires
- **Expérimenter le dispositif, l'évaluer et le faire évoluer** pour répondre aux besoins des porteur·es de projets
- **Assurer sa pérennité et son déploiement** par la recherche de nouveaux partenariats et de soutiens.

2. LES CHIFFRES CLÉS

En 2022 le parcours ADRESS, c'est :

- Un budget global de **203 888 €** avec 2 nouveaux financeurs en 2022 :
Toulouse métropole : 165.000 €
Banque des territoires 8.000 €
Le Muretain Agglomération : 9.346€
La Région « Soutien à l'entrepreneuriat dans les QPV : 4.436€
- + Le CD31 : **XXX**
- **1,2 ETP** réparti sur 2 chargées de mission +
- **0.6 ETP** sur une alternante en charge de la mesure d'impact social
- **104 personnes** accueillies
- **24 diagnostics projets** réalisés
- **21 nouveaux projets accompagnés** (vs. 33 en 2021)
- **40 personnes formées** à l'entrepreneuriat en ESS
- **194 participations aux ateliers collectifs**
- **Un collectif de 47 partenaires**



En plus des commissions mensuelles et des matinées d'intégration, nous avons pu renouer en 2022 avec l'organisation de notre journée bilan perspectives en présentiel !

En 2022, le Parcours ADRESS, c'est :



Près de 200 personnes sensibilisées à l'ESS



+ 200 personnes formées à l'ESS



Une communauté de + de 400 porteuses et porteurs de projet



21 nouveaux projets accompagnés



12 nouvelles structures juridiques ESS créées



45 emplois créés (38 ETP)

3. LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

L'année 2022 a marqué une baisse de sollicitations de porteuses et porteurs de projets malgré l'adaptation de nos activités aux besoins des porteurs de projets et du territoire. Voici quelques exemples clés :

Les actions de promotion et de sensibilisation à L'ESS

→ A DESTINATION DES PERSONNES EN RECONVERSION



→ A DESTINATION DES PRESCRIPTEURS POTENTIELS



→ A DESTINATION DES PERSONNES EN QPV



→ A DESTINATION DU GRAND PUBLIC



L'animation de notre communauté de porteurs de projets

L'année 2022 aura été ponctuée par un calendrier riche d'évènements permettant de favoriser la mise en réseau des porteurs de projets au sein de la communauté mais également avec l'écosystème ESS du territoire.

↳ Des temps réseau informels



↳ Un accélérateur de projets



↳ Un évènement autour du financement solidaire



↳ Un temps d'information et d'échanges pour « Mieux connaître le statut de société commerciale de l'ESS et l'agrément ESUS »

L'animation de notre communauté de partenaires

En plus des commissions mensuelles et des matinées d'intégration, nous avons pu renouer en 2022 avec l'organisation de notre journée bilan perspectives en présentiel !



Les formations et ateliers

L'année 2022 a été marquée par la reprise des formations et ateliers en présentiel ou distanciel avec une forte participation des porteuses et porteurs de projets.

- Le parcours de formation est conçu comme une boîte à outils permettant d'acquérir les savoirs de base en termes de création d'activités dans le champ de l'ESS. Il se déroule 3 fois par an et est animé par une quinzaine de structures formatrices
- Les 13 ateliers thématiques sont prioritairement dédiés aux projets en cours d'accompagnement visent à approfondir certaines notions en parallèle de leur parcours d'accompagnement avec des nouveautés en 2022 : Financer mon projet en création ou amorçage ; Communiquer sur mon projet via les réseaux sociaux ; Mon projet ESS est-il vraiment inclusif ? ; Créer le 1er emploi du projet.

Le développement territorial

L'année 2022 a marqué par : Une articulation toujours renforcée avec la chaîne de l'accompagnement ESS



Une nouvelle étape dans le déploiement territorial du Parcours ADRESS avec

- l'ouverture des temps collectifs à des porteuses et porteurs de projet hors Métropole et Muretain via le soutien du Département
- des actions renforcées en QPV via le soutien de la Région

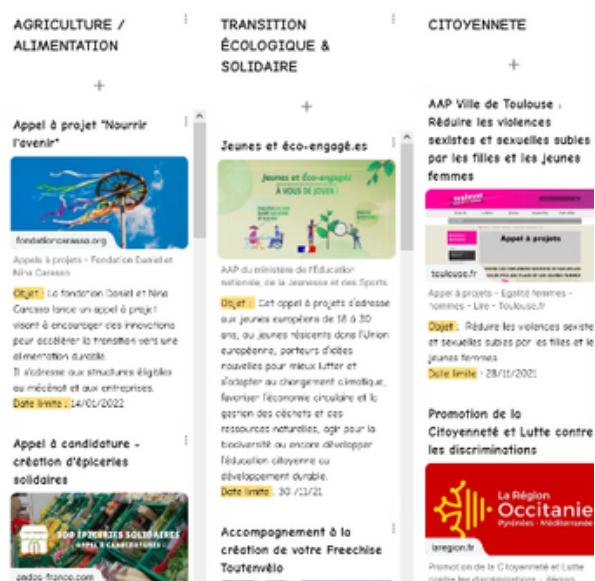
Maximiser la visibilité des projets accompagnés

- Présence renforcée sur les réseaux sociaux

Outils les Porteurs de projets

- Recherche de locaux
- Recherche de financements
- Accélérateur de projets
- Relai avec l'écosystème ESS

Appels à projets, Prix et Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI),



5. PERSPECTIVES 2023

- 10 ans d'ADRESS en sept. et oct. 2023
- Mesurer notre impact
- Renforcer nos soutiens afin de renforcer l'offre actuelle et répondre aux besoins d'accompagnement en dehors de la métropole.

Les atouts du Parcours ADRESS pour répondre aux besoins d'accompagnement à la création d'activités et d'emplois à l'échelle régionale

- **EXPERTISE** : 9 ans d'expertise et d'expérience au service de la promotion de l'ESS et de l'accompagnement de projets anté ou en cours de création
- **LOGIQUE DE CO-CONSTRUCTION** : Capacité éprouvée du Parcours ADRESS à co-construire avec les acteurs de l'ESS et les collectivités afin de répondre aux enjeux et objectifs des politiques publiques
- **LOGIQUE DE COORDINATION** : Le parcours ADRESS est moteur dans la bonne coordination entre les dispositifs de l'accompagnement et les collectivités (organisation de revues de projets incluant la métropole, le département, Agence Ad'OCC et la région Occitanie)
- **ANCRAGE REGIONAL** : Ancrage régional assuré via les partenaires du parcours ADRESS ainsi que le réseau et les missions du Mouvement Associatif Occitanie
- **DIVERSITE DES PUBLICS ACCUEILLIS** : Accueil « inconditionnel » des porteurs de projets afin d'assurer une diversité de profils et toucher les profils les plus éloignés de l'entrepreneuriat social
- **OFFRE SUR MESURE** : Le mode opératoire du parcours ADRESS permet d'assurer des parcours d'accompagnement sur-mesure adaptés à chaque entrepreneur.

Pour les porteurs de projets le parcours ADRESS c'est :

- **UN ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE RAPIDEMENT** : nous sélectionnons des nouveaux projets tous les mois
- **UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE** : accompagnement 100% personnalisé en individuel et en collectif
- **L'OPPORTUNITE POUR TOUS DE SE FORMER A L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL** : formations et ateliers ouverts à tous
- **UNE COMMUNAUTE POUR S'ENTRAIDER** : Une communauté de plus de 300 porteurs de projets
- **UNE VISIBILITE ASSUREE** pour son projet
- **UN PROGRAMME D'ANIMATION RICHE** en lien avec les acteurs du territoire
- **L'ACCES A L'ECOSYSTEME ESS DE LA REGION** pour rencontrer rapidement les bonnes personnes et accélérer son projet
- **UN SUIVI REGULIER** pour sécuriser le parcours du/des porteurs de projets et garantir une réorientation réussie en cas d'évolution du projet

6. NOS PARTENAIRES 2022



**Elise Denevault
Agnès Horrière**
Chargées de mission

elise.denevault@lemouvementassociatif.o 07.85.58.16.18
agnes.horriere@lemouvementassociatif.org 06. 01. 95. 44. 25

1. RAPPEL DU SENS ET / OU DES OBJECTIFS

Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) est un dispositif national visant à accompagner **les structures d'utilité sociale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), créatrices d'emploi, dans leur démarche de développement et de consolidation, au service de leur projet associatif et du développement du territoire.**

A ce titre, il a pour objectifs de :

- ↳ Favoriser la création, la consolidation d'emplois et l'amélioration de la qualité des emplois au service du projet des structures,
- ↳ Aider les structures à renforcer leurs compétences pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et les professionnaliser sur leur fonction employeur,
- ↳ Asseoir leur modèle économique,
- ↳ Faciliter l'ancrage des activités et des structures dans leur territoire d'action.

Le rôle et les missions du DLA Régional se répartissent en 5 axes :

- 1 Accompagner** les structures d'utilité sociale et projets régionaux (28 à 42% de l'activité).
- 2 Animer le dispositif** au niveau régional pour le valoriser, l'inscrire dans l'écosystème d'accompagnement de l'ESS et favoriser l'articulation des solutions d'accompagnement (8 à 12% de l'activité).
- 3 Animer le réseau des DLA départementaux** de la région (26 à 28% de l'activité).
- 4 Appuyer le pilotage régional et gérer le dispositif** (10 à 12% de l'activité).
- 5 Participer aux temps de co-construction, de professionnalisation et aux démarches d'évaluation** organisées au niveau suprarégional (10 à 12% de l'activité).

Le DLA régional est financé par la DREETS Occitanie, la Banque des territoires – groupe CDC, le Conseil Régional Occitanie et le FSE.

2. LES CHIFFRES CLÉS

↳ **Budgets 2022 :**

183 316€ consacrés au fonctionnement,
96 315€ consacrés aux prestations de conseil.

↳ **Moyens humains dédiés :**

2,55 ETP : 3 chargées de mission DLA (implantées à Toulouse et Montpellier) et 1 délégué régional.

3. LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

Éléments de contexte :

↳ Budget global en augmentation :

- Maintien du budget du DLA régional à même hauteur en 2022 concernant les financeurs Etat, Banque des Territoires et Conseil régional Occitanie.
- Ouverture d'un AAP FSE+ spécifique au DLA en fin d'année. Le DLA régional a déposé une demande à hauteur de 32436€.

↳ Reconduction de l'enveloppe de financement conjoncturel : dans la lignée de l'AAI 2021, reconduction d'un financement conjoncturel pour un montant de 35 350€ fléchés sur la prestation de conseil et le financement d'un 0,1 ETP supplémentaire.

↳ Recrutement d'une nouvelle chargée de mission DLA : nous avons accueilli dans l'équipe Maëlle Neuts en septembre 2022. Maëlle avait déjà une expérience sur le DLA puisqu'elle a été chargée de mission DLA Régional au sein du Mouvement associatif Hauts de France.

Face à l'augmentation de notre activité, nous avons souhaité prolonger le contrat de Maëlle en CDI sur les actions DLA régional et vie associative.

Notre plan d'action 2022 s'est inscrit dans le cadre des orientations posées par le Comité Stratégique régional, le Comité de Pilotage et l'analyse des besoins des structures du territoire.

Il s'est décliné autour des éléments suivants :

1. ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES DE L'ESS

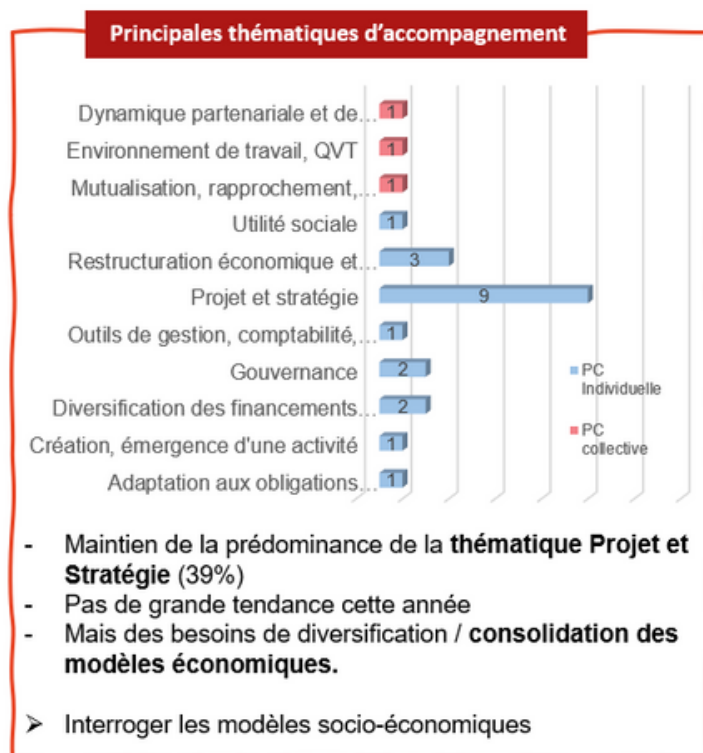
- ↳ Dans la lignée de l'année précédente, des questionnements récurrents sur le **projet associatif et stratégique, le positionnement de la structure au sein de son écosystème et la nécessité de mener une réflexion stratégique à court, moyen et long terme.**
- ↳ Renforcement des problématiques liées à **l'organisation interne, la gestion des RH, et à la qualité de vie et des conditions de travail et la prévention des risques psycho-sociaux.**
- ↳ Questionnements liés aux **modèles économiques** des structures : questionnements directement liés à la pérennisation des structures, leurs activités et leurs emplois plus prégnants cette année à l'échelon régional.
- ↳ En résonance avec les thématiques précédemment citées, l'analyse par l'angle **modèle socio-économique** a été pleinement dans les pratiques des chargées de mission. L'enjeu d'une réflexion transversale, intégrant à la fois les richesses humaines, les leviers économiques et les alliances et partenariats représente un outil de gestion stratégique dans l'arbitrage des leviers et ressources nécessaires pour mener à bien leur projet.

L'appréhension de cette notion par les responsables leur permet donc d'aborder la structure dans sa globalité, et de mesurer les impacts de chaque décision sur les différentes dimensions qui la constituent.

- ↳ **Actions spécifiques** : dans le cadre du financement conjoncturel, l'action s'est inscrite dans la lignée de l'action 2021 de soutien au secteur sportif, et s'est élargie à d'autres besoins et actions identifiés sur les territoires, au service de l'ensemble de la région.

Cette enveloppe supplémentaire a été répartie en 3 actions :

- **cofinancement de prestations de conseil à destination du secteur sportif** mises en œuvre par les DLA départementaux afin de leur permettre de renforcer leur capacité d'intervention auprès de ce secteur prioritaire ;
- **réalisation d'une enquête, en partenariat avec la Fonda, sur les enjeux de la relation gouvernance bénévoles et salarié.es associatifs.** Cette thématique, au cœur de la vie associative, a particulièrement été prégnante sur les territoires ces dernières années. L'objectif principal est l'outillage des chargées de mission DLA sur ces enjeux.
- **accompagnement mixte sur la QVCT et la prévention des RPS** auprès de 10 structures de l'IAE/hébergement en lien avec la FAS.



#1 : Accompagner les structures d'utilité sociale et projets régionaux

Bilan 2022 (prestations de conseil - secteurs)



Comme les années précédentes, les secteurs **culture, animation sociale** et **sport** représentent 3 des secteurs les plus accompagnés par les DLA en Occitanie et en France. Cette prédominance peut s'expliquer en outre par le nombre de structures qui composent ces secteurs et la mise en place d'accompagnements collectifs auprès de ces secteurs.

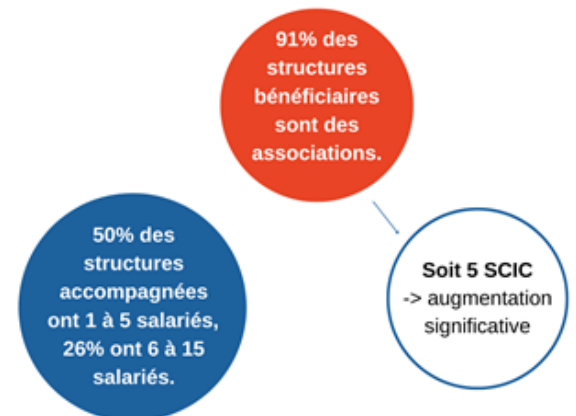
Nouvellement en 2022, **le secteur développement durable et environnement** fait son apparition dans les secteurs les plus accompagnés.

Chiffres clés volet accompagnement :

- 49 nouvelles structures accueillies,
 - 26 structures bénéficiaires d'un diagnostic pré-accompagnement,
 - 11 structures bénéficiaires d'un diagnostic post-accompagnement,
 - 20 prestations de conseil individuelles, pour 18 structures bénéficiaires,
 - 3 prestations de conseil collectives, pour 19 structures bénéficiaires.
 - Soit 57 structures accompagnées, et 101 structures en contact avec le DLA régional.
- ↳ Hausse du nombre d'accueils et renouvellement des structures bénéficiaires.
- ↳ Augmentation du coût jour moyen et de la durée moyenne des accompagnements.

2. ANIMATION DU DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE :

- ↳ Ancrage du dispositif au sein et en **articulation avec son écosystème**.
- ↳ **Mise en réseau** des acteurs de l'accompagnement avec les chargées de mission DLA.
- ↳ **Lien avec les têtes de réseau**, afin de développer échanges et analyses sur la situation du secteur, et d'articuler nos interventions.
- ↳ Poursuite du travail **d'animation des prestataires**.



Mise en réseau des acteurs

- dans le cadre des inter-DLA
- dans le cadre des instances DLA

Valorisation du dispositif

- dans le cadre d'instances DLA
- dans le cadre d'instances partenaires
- sur les supports de communication
- sur des événements et rencontres régionales

Articuler la chaîne de l'accompagnement & animer les partenariats

Articulation des interventions dans le cadre des accompagnements

Partage des besoins des structures et réponses d'accompagnement & capitalisation d'informations

- dans le cadre d'instances DLA
- dans le cadre d'instances partenaires
- sur des événements régionaux
- sur sollicitation du DLA ou des têtes de réseaux/ acteurs de l'accompagnement

Animation des prestataires

- dans le cadre de réunions collectives d'information
- dans le cadre des inter-DLA



4 réunions
61 prestataires
accueilli.es

Co-animation avec les
DLA départementaux

3. ANIMATION DU RÉSEAU DES DLA DÉPARTEMENTAUX :

➤ **Appui individuel et collectif des chargé.es de mission DLA départementaux et directions** : appui régulier, en particulier auprès des nouveaux arrivant.es.

➤ **Participation à 78 instances départementales** qui permettent en outre de capitaliser, favoriser les échanges et analyses, et faire remonter les besoins et problématiques à l'échelon régional.

➤ **Animation du réseau des DLA** : organisation de **7 réunions Inter DLA mensuelles** en visio et **2 séminaires en présentiel**.

L'objectif est de favoriser les remontées de besoins, la mise en relation avec les réseaux et acteurs de l'accompagnement, les échanges de pratiques, retours d'expériences, etc.

Un bilan des orientations régionales et du comité d'orientation régional a été réalisé collectivement.

➤ **Apport de ressources, montée en compétences, relai entre l'animation nationale et les DLA D :**

- Faciliter la montée en compétence des chargé.es de mission DLA, la mise en lien avec les CRDLA, l'accès aux formations par leur délocalisation en région.

Le financement FSE + a permis de renforcer la mise en place d'actions de formation par le DLA régional, en complément de l'offre proposée par l'AVISE et les CRDLA.

- Favoriser l'appropriation des outils proposés par le national auprès des chargé.es de mission et directions des DLA : cette année le DLA régional s'est fortement mobilisé pour appuyer les directions des structures porteuses pour la réponse à l'appel à projet FSE + (échanges individuels, réunions, échanges en inter-DLA, travaux collectifs...).

4. APPUYER LE PILOTAGE RÉGIONAL ET GÉRER LE DISPOSITIF :

Le DLA régional a **organisé et animé 2 comités d'orientation régionaux (132 participant.es au total)** en co-construction avec les DLA départementaux. Ces instances ont permis l'expression de l'ensemble des partenaires du dispositif, à divers échelons (local, régional, national), et la proposition d'orientations à mettre en œuvre dans le cadre du dispositif. Les propositions du COR ont été reprises par le comité stratégique pour définir les orientations régionales du dispositif.

5. ECHANGES AVEC LE SUPRA-RÉGIONAL :

- ↳ Participation à **7 réunions inter-DLA régionaux** en visio organisées par l'AVISE (thématiques : FSE+, chantier sur le nouvel ENT, articulations avec la CRESS, partage d'outils, prix et défraiements des prestations de conseil, accompagnement des structures de dimension nationale, bilans triennaux...)
- ↳ **Participation à 3 rencontres nationales :**
 - un séminaire régional à Sète organisé avec l'appui du DLA régional
 - une rencontre nationale des accompagnateurs de l'ESS à Paris
 - un séminaire sectoriel organisé par le CRDLA Sport à Paris, au cours duquel la Fédération Française de Montagne et d'Escalade a témoigné de l'accompagnement en cours de la ligue et des comités territoriaux FFME Occitanie sur le bénévolat.
- ↳ Réponses aux sollicitations de l'AVISE et **participation active aux groupes de travail et sollicitations nationales. Le DLA régional s'est fortement mobilisé sur 9 groupes de travail** (participation au collège "bénéficiaire de la ressource dans le cadre du comité d'orientation du réseau ressource, GT sur le nouvel ENT, GT FSE+, GT feuille de route 2023-2025 AVISE et DLAR, GT RPS/QVCT etc...)
- ↳ **Relai** de l'ensemble des informations et actions menées au national auprès des DLA départementaux et des pilotes.
- ↳ Echanges directs avec nos homologues régionaux.
- ↳ Cette participation active aux différents temps nationaux nous permet **d'affirmer notre engagement et nos positions**, tant au titre de DLA que du Mouvement Associatif.

6. PERSPECTIVES 2023

ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

Accompagnement des structures d'envergure régionale et supra-départementale : attention particulière aux thématiques suivantes :

- QVCT et prévention des RPS, organisation interne ;
- Rénovation du projet associatif et stratégique ;
- Bénévolat et gouvernance ;
- Veille sur les conséquences de la crise économique et énergétique ;
- Appui à la consolidation des modèles socio-économiques ;
- Réforme des ESAT ;
- Mesure de l'impact.

Poursuite de l'évolution de nos pratiques dans une démarche d'amélioration continue.

Poursuite des démarches de co-construction avec les têtes de réseaux et autres partenaires.

Ancrage du dispositif au sein de son écosystème :

- Promotion du dispositif et communication sur l'activité du DLA en région.
- Echanges avec les autres acteurs de l'accompagnement afin de renforcer l'interconnaissance et l'articulation de la chaîne de l'accompagnement.
- Animation, qualification et mise en relation avec les prestataires DLA.

Enfin, nous serons vigilantes à renforcer les comités d'appuis du DLA régional. Cette instance doit rester un **espace de rencontre et de partage entre acteurs** qu'il faut préserver.

Enjeux transversaux :

Animation du réseau DLA en région :

- Animation renforcée auprès des chargé.es de mission DLA, notamment proposer une offre de formation non couverte par l'AVISE et les CRDLA.
- Capitalisation des rencontres avec des acteurs de l'accompagnement au travers de "fiches acteurs".
- Développement des liens avec les régions limitrophes pour alimenter l'échange de pratiques direct entre chargé.es de missions de différents territoires.

L'animation régionale est jugée très satisfaisante par les chargé.es de mission DLA. La mobilisation sur les inter-DLA est forte et la dynamique de groupe est très bonne. Cette qualité d'échanges nous permet de bien travailler ensemble, au service du dispositif et des structures bénéficiaires.

Appui au pilotage régional :

- Poursuite de la dynamique de co-construction du Comité d'Orientation Régional avec les DLA départementaux et nos partenaires.

Lien avec le national :

- Maintien de notre forte implication à l'échelon national afin de faire du lien entre le local et le national et faire entendre nos positions.

L'enjeu des transitions : la conjoncture actuelle (crise énergétique, éco-conditionnalité des financements etc) invite les structures à se saisir pleinement des enjeux de transitions écologiques.

La sensibilité croissante de la société à ce sujet et d'autre part, les enjeux de sobriété énergétique et économique, placent la question des transitions au cœur de la pérennisation des structures.

La complexité réside dans l'intégration pleine et entière des enjeux de transitions au sein des projets de structures et non comme un élément connexe.

Il semble donc judicieux que le DLA se positionne sur ce sujet stratégique en lien avec les acteurs du territoire.

L'ambition 2023 est de pouvoir identifier les acteurs clés, les réunir pour identifier l'offre d'accompagnement existante en Occitanie et établir un plan d'action d'accompagnement et d'appui au réseau des DLA pour 2024.

Le conventionnement 2023-2025 : toutes les structures porteuses ont bénéficié d'une reconduction expresse pour cette prochaine triennale.

Un travail d'**évaluation de la Loi ESS** a été engagé en début d'année. Il ne semble pas que la pérennité du DLA, inscrit dans ladite loi, soit menacée. En revanche nous resterons attentives aux potentielles évolutions engagées par ces travaux, notamment concernant les cibles du dispositif.



Sandie Dardar, Sandrine Gadet-Ziade, Agnès Horriere, Maëlle Neuts

Chargées de mission DLA Régional



sandie.dardar@lemouvementassociatif.org
sandrine.gadet@lemouvementassociatif.org
agnes.horriere@lemouvementassociatif.org
maelle.neuts@lemouvementassociatif.org



06.01.95.60.45
06.52.01.72.51
06.01.95.44.25
06.59.82.84.73

1. RAPPEL DES OBJECTIFS

Prev'asso est un programme de prévention et d'accompagnement des associations employeuses en difficulté.

Il a vocation à prévenir les crises des associations et à accompagner les situations d'urgence.

Il se déploie pour cela en quatre phases d'intervention :

- Sensibiliser prescripteurs et associations aux risques de crise
- Repérer les associations en difficulté le plus tôt possible
- Accompagner vers un diagnostic partagé et partageable
- Accompagner vers une stratégie de sortie de crise

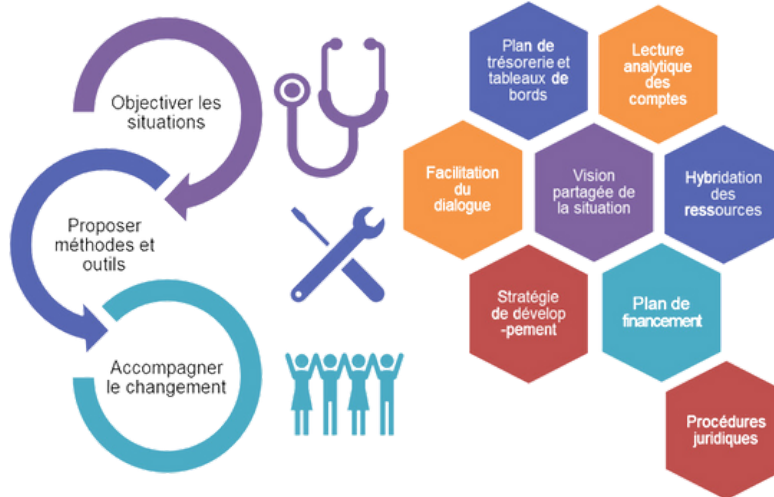
2. CHIFFRES CLÉS 2022

**+31%
par
rapport à
2021**

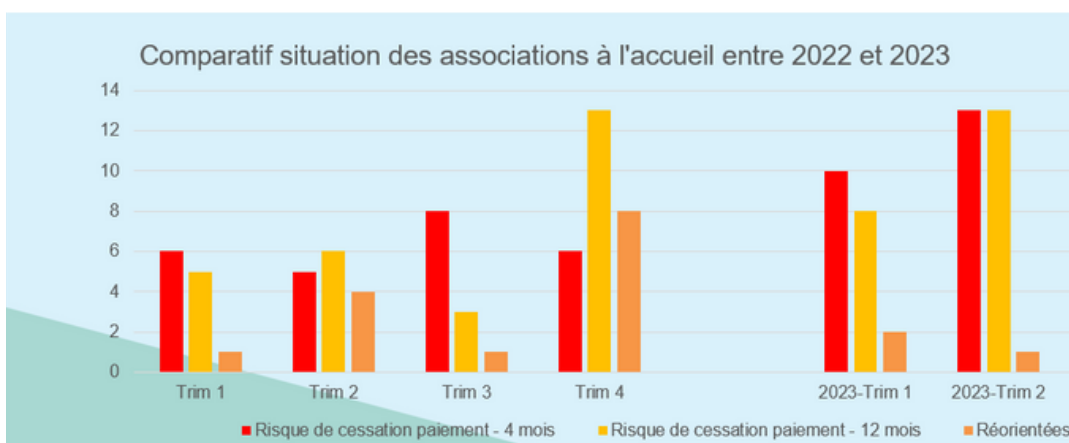
**85 associations
accueillies**

**71 associations
accompagnées**

**586 emplois
consolidés sur 632 menacés**



3. AUGMENTATION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS EN DIFFICULTÉ ET DU NIVEAU D'URGENCE DE LEUR SITUATIONS



4. ORIGINE DES FLUX

Les 71 associations qui nous ont sollicitées nous ont connues via 3 grands types de prescription :

- Des réseaux associatifs
- Des administrations publiques
- Des experts du droit et du chiffre

Ces prescripteurs sont issus de 104 structures que nous avons sollicitées pour faire connaître Prev'Asso :

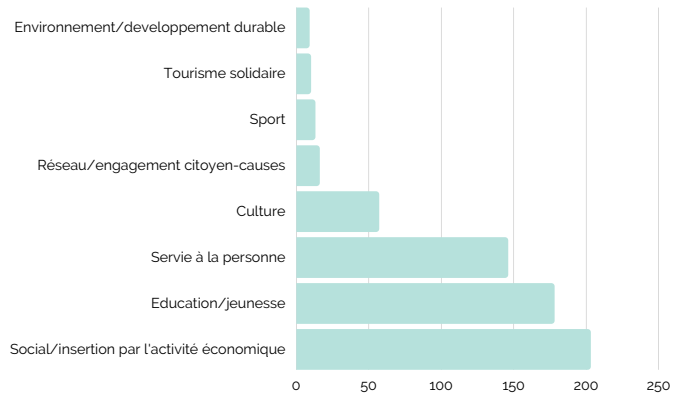
- Services déconcentrés de l'Etat (DRFIP, CODEFI & CCSF, Banque de France – médiation du crédit, DRAJES DDVA, DREETS...)
- Ordre des Experts comptables et Compagnie des Commissaires Aux Comptes
- Chambres des Administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires
- Réseaux de l'accompagnement associatif MAIA, PAVA, CRIB, DLA départementaux et DLA régional...
- Acteurs bancaires (Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, La Nef, Caisse d'Epargne...)
- Collectivités territoriales et agences : AD'OCC, Occitanie en scène, Occitanie Livre
- Fédérations et coordinations associatives (UNAT, CROS, ARRA, CRAJEP, URIOPSS, Octopus...)

5. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS ACCOMPAGNÉES

Une intervention répartie sur l'ensemble des 13 départements d'Occitanie



Une moyenne de 9,5 salarié.e.s par association accompagnée



6. TYPOLOGIE DES DIFFICULTÉS

Fragilités conjoncturelles :

- Manque de visibilité de la situation économique
- Difficultés à mobiliser du conseil financier
- Crise de gouvernance

Fragilités structurelles

- Problèmes de développement
- Dépendance économique d'un financeur unique
- Proposition de valeur non solvable ou financements non trouvés



Benjamin Cayrecastel
Chargé de mission Prev'Asso

benjamin.cayrecastel@lemouvementassociatif.org 06 34 90 91 91

NOTRE PARTENAIRE SUR CETTE ACTION



EN QUELQUES MOTS ...



NOTRE RÔLE

Porte-voix des dynamiques associatives, Le Mouvement Associatif Occitanie rassemble près de 70 000 associations (sur les 140 000 actives d'Occitanie), réunies au sein de 14 organisations sectorielles*.

Son ambition est de favoriser le développement d'une **force associative** utile et créative.

Le Mouvement Associatif Occitanie intervient sur des sujets inter-sectoriels comme le bénévolat et le volontariat, l'économie, le dialogue civil, l'emploi et les questions d'accompagnement.

** selon les données de Viviane Tchernonog (CNRS)*



NOS MEMBRES

